



Arifor info n° 15 - du 15 au 30 septembre 2006

Alternance

Artisanat : une convention pour prévenir la discrimination des apprentis issus de l'immigration.

Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité, et Alain Griset, président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers, ont signé le 3 octobre une convention renforçant leur coopération en faveur de l'insertion professionnelle des publics défavorisés. Ce texte élargit l'action déjà menée par les chambres de métiers et de l'artisanat avec le Fonds d'Action et de Soutien à l'intégration et à la Lutte contre les Discriminations (Fasild) pour l'intégration professionnelle des jeunes issus de l'immigration et la prévention des discriminations affectant les femmes et les milieux défavorisés. La convention vise notamment à « *combattre les mécanismes d'éviction directe ou indirecte de l'apprentissage des jeunes issus de l'immigration et des jeunes filles, et à favoriser parallèlement la diversification de leurs choix professionnels et la réussite de leur parcours* », indiquent l'APCM et le ministère de la Cohésion sociale et de la Parité. Consulter l'accord : http://www.centre-info.info/IMG/doc/accord_cadre_2006_DPM_S_DFE_FASILD_APCM_2_10_2006.doc

Le contrat de professionnalisation en 2005 - Premier bilan.

Fin décembre 2005, plus de 96 000 contrats de professionnalisation avaient été enregistrés par les Directions Départementales du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Ce nouveau dispositif accueille un peu plus d'adultes et de chômeurs que les anciens contrats en alternance. La durée des nouveaux contrats est un peu plus courte. Conformément à l'objectif que se donnaient les partenaires sociaux, les nouvelles recrues visent plus souvent des certifications ou qualifications de branche. A consulter sur : <http://www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/2006.10-40.2.pdf>

Emploi et formation

L'orientation professionnelle des chômeurs en Europe.

Sous le terme générique d'orientation, « *guidance* » en anglais, sont regroupées des prestations très diverses, d'information, de conseil, d'accompagnement... De nature et d'intensité très variables, elles ont toutes pour vocation de faciliter les transitions sur le marché du travail, par une mobilisation active des individus. Si les salariés et les transitions entre emplois sont concernés, les chômeurs en sont les principaux destinataires.

A consulter : <http://www.cereq.fr/pdf/b232.pdf>

Un Guide de la formation continue diplômante.

Un «Guide de la formation continue diplômante», destiné aux cadres, aux prescripteurs et aux acheteurs de formation, est publié par le cabinet de conseil SMBG. Outre des conseils sur le projet professionnel ou la manière de financer une formation, ce guide « bleu » annuel de 554 pages comprend un répertoire de formations classées par niveaux et par thèmes. Ce guide gratuit a été adressé aux consultants ANPE Cadres, APEC, Fongecif, centres de bilan de compétences, OPCA et à des responsables formation et DRH des entreprises. Chacun peut aussi le recevoir gratuitement en se connectant sur www.smbg.fr

Orientation professionnelle et parcours de formation : l'AFPA lance le site internet Oriadis.

L'AFPA vient de lancer un site internet, baptisé Oriadis, destiné à accompagner les particuliers pour la mise en oeuvre d'un projet de formation ou d'orientation professionnelle. Le site peut être utilisé comme une base de recherche sur les formations de l'AFPA mais aussi comme un outil d'aide au choix d'un métier, en six étapes allant de la recherche de « nouvelles pistes » au choix du métier et des formations associées. Il propose aussi une carte de France pour connaître « les métiers qui recrutent dans les régions » .

Oriadis : www.oriadis.afpa.fr

L'expertise prospective sur l'emploi et les qualifications en Champagne-Ardenne.

La note de conjoncture de l'emploi en région est disponible. Ce document de 4 pages étudie les évolutions d'effectifs, les intentions d'embauche et les difficultés de recrutement dans 3 grands secteurs : l'industrie, le commerce de détail et les services aux entreprises. Pour télécharger le dernier numéro sur le premier semestre 2006 et les prévisions pour le second semestre 2006 : http://www.champagne-ardenne.cci.fr/opeg_-_emploi_-_formation/conjoncture_emploi_et_indicateurs/la_conjoncture_de_l_emploi_article14.html

Enseignement à distance

Cned Entreprise modularise et granularise pour changer d'image.

Toujours en pleine réorganisation de son offre sous forme de modules (30-40 heures) et même de granules pouvant descendre jusqu'à des unités d'une demi-heure pour s'adapter aux normes du e-learning, le Centre national d'enseignement à distance (Cned) a malgré tout accusé, cette année encore, une érosion dans le nombre d'inscrits (278 872 au lieu de 321 212 l'an passé). Mais ce revers n'arrête pas le travail d'infléchissement de l'offre aux entreprises entamé l'année dernière. Avec 150 modules au catalogue 2007, Cned entreprise bénéficie depuis janvier d'un guichet unique pour le client. Un seul numéro de téléphone, un seul devis et une seule facturation, même si l'entreprise a acheté des formations en langues et en comptabilité dispensées par différents instituts. La procédure est maintenant bien rodée, confirme Jean Malka, responsable de la coordination pédagogique de la formation professionnelle. Pour prendre contact ou s'informer numéro unique : 05 49 49 95 95

Insertion professionnelle et sociale

Ateliers et chantiers d'insertion

Décret n°2006-1156 du 15 septembre 2006 relatif à la liste des employeurs pouvant passer avec l'Etat une convention pour la mise en oeuvre d'ateliers et chantiers d'insertion.

Source : *JOURNAL OFFICIEL*, n° 216, 17 septembre 2006, p. 13686

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCC0611368D>

Une circulaire précise les modalités de mise en place du Civis pour les jeunes placés sous main judiciaire.

La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), la Direction de l'administration pénitentiaire et la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont diffusé le 18 septembre 2006, la circulaire n°2006-29 rédigée conjointement, relative au développement du contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) en faveur des jeunes de 16 à 25 ans placés sous main de justice. Ce programme vise à faire bénéficier du Civis 5 000 jeunes en milieu carcéral purgeant des peines inférieures à un an et 1 000 mineurs suivis par la PJJ. Pour ce faire, sont nécessaires des partenariats entre les Missions locales ou PAIO et l'administration d'une part, et la PJJ, d'autre part.

Consulter le texte : http://www.centre-info.info/IMG/doc/circulaire_2006-29.doc

Le lancement de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ANCSEC).

L'ANCSEC et le service civil volontaire, deux nouveaux outils créés par la loi du 30 mars 2006 pour l'égalité des chances, sont opérationnels. L'agence financera les opérations en faveur des habitants des quartiers sensibles, contribuera à la lutte contre l'illettrisme et mettra en oeuvre le service civil volontaire dont elle assure le financement, l'animation et l'évaluation. Son budget sera d'environ 500 millions d'euros en 2007. Le service civil volontaire, ouvert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, fédèrera les dispositifs existants comme « Défense 2ème chance », et développera de nouvelles formes d'engagement. Début 2007, 10 000 jeunes devraient bénéficier de ce dispositif (50 000 à la fin de l'année 2007).

A consulter sur : http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualites_20/cohesion_sociale_egalite_chances_56859.html

Une brochure du ministère de l'Emploi sur le CIVIS destinée aux employeurs.

Le ministère de l'Emploi vient d'éditer une brochure de 16 pages sur le CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) à destination des employeurs. La vocation de ce document est d'inciter les entreprises à embaucher des jeunes en CIVIS en faisant appel aux services d'aide au recrutement des missions locales. Consulter le document en ligne sur le portail du ministère de la cohésion sociale :

www.cohesionsociale.gouv.fr/les-dossiers/civis/119.html

Organisme de formation

Démarche nationale de confirmation du label APP.

Depuis cette année, les APP s'inscrivent dans une démarche qualité encadrée par un cahier des charges national. Consulter les fiches explicatives sur « démarche nationale de confirmation du label APP » : <http://app.algora.org/label/label.asp>

Secteur d'activité / Métier

Un guide métiers en ligne.

Face aux bouleversements démographiques que notre pays va connaître, de très nombreux secteurs d'activité se retrouvent, par manque d'anticipation, dans l'obligation de recruter massivement d'ici à 2010. Quels sont aujourd'hui ces secteurs ? Trouvez la réponse sur ce site, avec les fiches métier qui correspondent à chaque secteur.

A consulter sur : <http://www.e-orientations.com/guide-fiches-metiers.php>

Annuaire des métiers.

Vers quel métier vous orienter ? Quelles compétences sont nécessaires pour réussir dans ce métier ? Quelle formation suivre pour y arriver ? Vous trouverez la réponse à toutes ces questions en consultant ces fiches métiers, réalisées par Orientations.com. A consulter sur : <http://www.e-orientations.com/annuaire-fiches-metier.php>

La Poste entend "moderniser" le métier de facteur.

Raymond Redding, directeur général du courrier de La Poste, a présenté le 6 octobre un programme de modernisation qui va concerner les 100 000 facteurs que compte le groupe en France. Dans l'optique de devenir numéro 1 du courrier en Europe, l'entreprise publique va consacrer 300 millions d'euros à la mise en place de nouveaux métiers pour les facteurs. « Ces derniers bénéficieront de plus de 20 000 promotions », assure la direction de la communication de La Poste. Ils accéderont à de nouvelles fonctions comme « *facteur qualité* » ou « *facteur d'équipe* » grâce à 200 000 jours de formation. Plus d'informations sur : <http://www.laposte.fr/>

AGENDA

18 octobre

Forum Jeunes de Vertus

De 14h à 17h30, dans la salle Wogner à Vertus, la Mission Locale de Châlons organise un forum à destination de l'ensemble des jeunes du canton de Vertus. Il s'agit de leur faire découvrir les professionnels qui peuvent les aider en matière d'orientation, de formation, d'emploi, de santé, de droit social, de logement et de loisirs. Le forum sera l'occasion de découvrir des ateliers pratiques, des expositions et des films. Pour plus d'informations, 03 26 68 54 02

19 au 22 octobre 2006

Le festival des métiers d'art

Les professionnels des métiers d'art vous donnent rendez-vous, partout en France. En Champagne-Ardenne, le musée St Remi accueillera le pôle découverte des métiers d'art, ouvert au grand public, pour découvrir la richesse de ces métiers, des formations et des débouchés de ces professions. Retrouvez le programme complet : <http://www.metiersd'art-artisanat.com/>

19 octobre

Lever les préjugés dans l'accès à la formation et à l'emploi.

Les partenaires du programme Equal « plus d'obstacle pour une société inclusive » et le PDITH (Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés) proposent une rencontre de 13h30 à 17h00 organisées sous forme d'ateliers. Inscriptions : p.d.j@wanadoo.fr
Informations : www.societeinclusive.org

19 octobre

Salon professionnel au service de la filière viti-vinicole de la Champagne.

Ce salon est l'occasion d'échanger et de s'informer sur des sujets qui intéressent l'avenir et le développement des entreprises tel que l'emploi et la formation. Il est organisé au Millésium, salon côte des blancs à Epernay. Informations au 03.26.56.47.66

MESSAGE

Appel à candidature 2007 pour les programmes européens de visites d'études pour spécialistes de la formation professionnelle.

Ce programme communautaire de visites d'études est destiné à un public de spécialistes et décideurs de la formation professionnelle. Le but est de permettre aux participants d'améliorer leur connaissance des systèmes de formation professionnelle des Etats membres de l'Union européenne et au-delà, à l'occasion d'une visite de 3 à 5 jours dans ces états. Le formulaire de candidature et le catalogue des visites d'études sont disponibles sur le site Internet de Racine : www.racine.fr